SIENNA OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL I-C

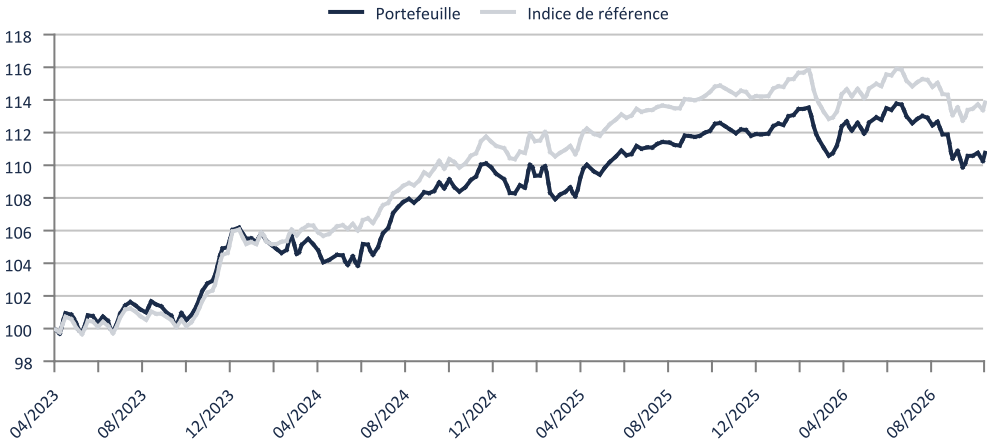
Reporting au 30/10/2026

Actif net du portefeuille : 172,30 M€
Valeur liquidative de la part : 1 108,970 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Investi en obligations cotées et non cotées de la zone euro, ce fonds thématique investit dans des entreprises ayant un impact social significatif. Les entreprises ciblées agissent pour la réduction des inégalités homme/femme, l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'entreprise et l'emploi des séniors, en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

ÉVOLUTION DE LA VL et du Benchmark (base 100)



PERFORMANCES DU FONDS

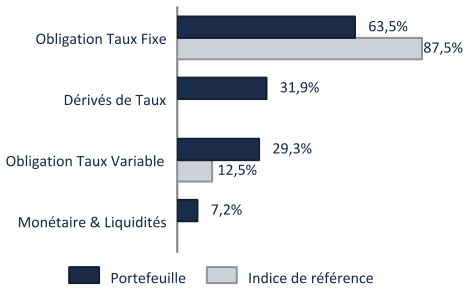
Performances cumulées (en %)	1 mois	2026	1 an	3 ans
Portefeuille	0,54	-1,17	-1,61	9,23
Indice de référence	0,77	-0,47	-0,91	12,83

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans
Portefeuille	-1,61	2,99
Indice de référence	-0,91	4,11

Performances annuelles (en %)	2025	2024
Portefeuille	2,68	2,79
Indice de référence	3,00	4,69

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs	Poids
BTPS 3% 08/29 10Y	3,46%
BTPS 3.85% 07/34 10Y	2,06%
RKTLN 3.625% 06/29 EMTN	1,17%
INVPLN VAR 02/31 EMTN	1,16%
CDISCOUNT	1,10%

** Les données affichées sont calculées par transparisation des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.*

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 18/04/2023

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :

1	**2**	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Forme juridique : FCP

Classification AMF : sans classification

Article SFDR (2) : 9

Code ISIN : FR001400EZD2

Devise : Euro

Indice de référence :
(Coupons nets réinvestis)
100% Bloomberg Euro-Aggregate : Corporates -- 500MM

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,71%

Coûts de transaction : 0,33%

Affectation des resultats : Capitalisation

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de liquidité
Risque de durabilité
Risque de contrepartie

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

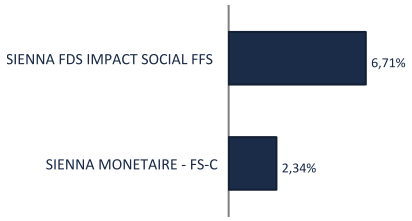
Article 9 : Produit financier qui promeut un objectif d'investissement durable

Sienna Gestion, membre du groupe Sienna Investment Managers - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € - RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 - N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 21 boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com

INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans
Volatilité annualisée		
Portefeuille (en %)	3,20	3,64
Indice de référence (en %)	2,94	2,97
Tracking error (en %)	0,44	1,10

RÉPARTITION PAR SUPPORT



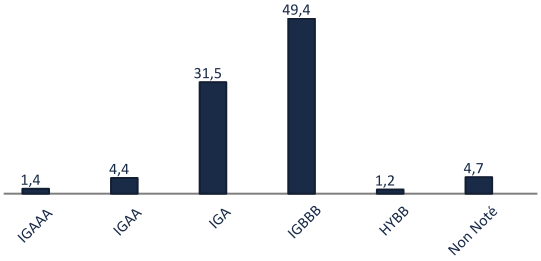
Retrouvez notre analyse des tendances et nos convictions

SENSIBILITÉ*

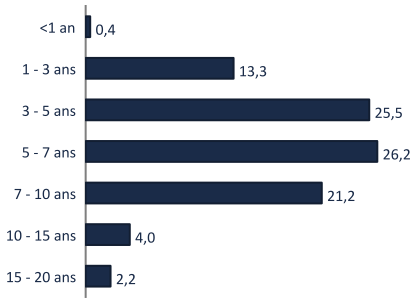
	Date du rapport	Mois précédent	31/12/2025
Portefeuille	4,74	4,88	4,77
Indice de référence	4,33	4,40	4,41

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

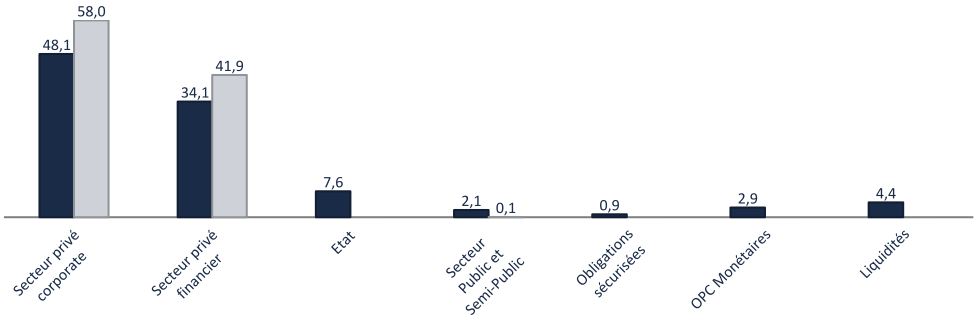
Répartition par notation long terme (en % d'actif)*



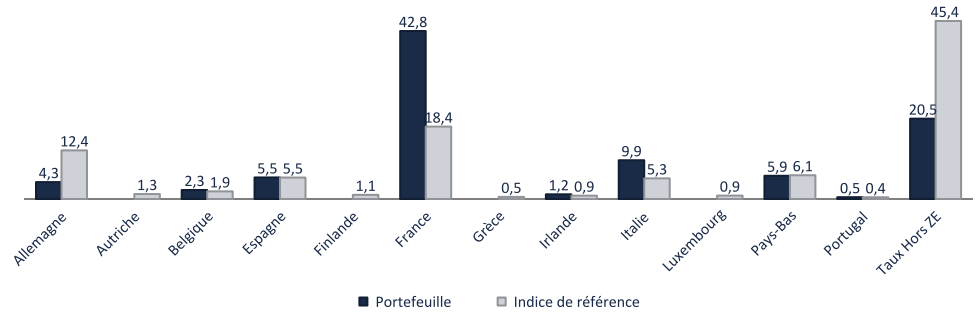
Répartition par tranche de maturité (en % d'actif) *



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



** Les données affichées sont calculées par transparisation des OPC sous-jacents hors OPC Monétaires.*

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note Risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	15,84	17,26
Taux de couverture (en % de l'actif)	98,55%	98,53%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG global*

Fonds/Indices	Contribution du pilier E	Contribution du piliers S	Contribution du pilier G
Portefeuille	19,95%	51,83%	28,22%
Indice de référence	24,15%	48,24%	27,61%

** Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.*

Le taux de couverture concerne le périmètre des investissements éligibles (corpo) hors liquidités et hors publics.

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'indice exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	11,73%	10,38%
Niveau 1	5,48%	9,63%
Niveau 2	66,80%	60,68%
Niveau 3	15,98%	15,77%
Niveau 4	0%	3,37%
Niveau 5	0%	0,16%
Taux de couverture	98,55%	99,30%

Source des données : Sustainalytics

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Thématique	Indicateur d'incidences négatives*	FONDS	UNIVERS DE DEPART	Définition de l'indicateur
Emissions de gaz à effet de serre	Emissions de Gaz à effet de serre (GES) en tCO2eq	2 805,99 Couverture : 89,19%	7 740,32 Couverture : 88,87%	Emissions de GES en absolu sur le scope 1 et 2 en tCO2 eq. Moyenne pondérée utilisant la part de détention.
		89 977,83 Couverture : 89,19%	107 537,21 Couverture : 88,87%	Emissions de GES en absolu sur le scope 1, 2 et 3 en tCO2 eq. Moyenne pondérée utilisant la part de détention.
	Empreinte carbone en tCO2eq	24,34 / M€ Couverture : 89,19%	50,59 / M€ Couverture : 88,87%	Empreinte carbone en tCO2 eq / M€ investis sur les scopes 1 et 2. Moyenne pondérée utilisant la part de détention.
		780,50 / M€ Couverture : 89,19%	702,79 / M€ Couverture : 88,87%	Empreinte carbone en tCO2 eq / M€ investis sur les scopes 1, 2 et 3. Moyenne pondérée utilisant la part de détention.
	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements en tCO2eq/M€	41,89 / M€ Couverture : 97,44%	101,23 / M€ Couverture : 96,39%	Intensité de GES des sociétés investies sur les scopes 1 et 2, en tCO2 eq / M€ revenus.
		1 563,41 / M€ Couverture : 95,29%	1 573,18 / M€ Couverture : 95,87%	Intensité de GES des sociétés investies sur les scopes 1, 2 et 3, en tCO2 eq / M€ revenus.
	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	5,95% Couverture : 98,58%	7,33% Couverture : 99,11%	Part des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles – exprimé en % d'Aum.
	Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	49,27% Couverture : 93,39%	53,68% Couverture : 89,59%	Part de la **consommation** d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergies non renouvelables, par rapport à celle provenant d'énergie renouvelable – exprimé en % du total de source d'énergie.
		18,81% Couverture : 68,93%	23,72% Couverture : 63,74%	Part de la **production** d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergies non renouvelables, par rapport à celle provenant d'énergie renouvelable – exprimé en % du total de source d'énergie.
	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique en GWh/M€	0,30 Couverture : 34,55%	0,71 Couverture : 46,64%	Consommation d'énergie en GWh par M€ de revenus des sociétés investies, par secteur à fort impact climatique.
Biodiversité	Activité ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	1,75% Couverture : 98,56%	3,91% Couverture : 99,19%	Part des investissements effectuée dans des sociétés ayant des sites situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones – exprimé en % des Aum.
Eau	Rejets dans l'eau	0,00 / M€ Couverture : 3,55%	0,24 / M€ Couverture : 1,37%	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés investies – moyenne pondérée / M€ investi. Moyenne pondérée utilisant la part de détention.
Déchets	Ratio de déchets dangereux radioactifs en t/M€	0,45 Couverture : 89,19%	3,52 Couverture : 88,61%	Tonnes de déchets dangereux et radioactifs produits par les sociétés investies – moyenne pondérée t / M€ investi. Moyenne pondérée utilisant la part de détention.

Afin de respecter l'exigence du Label ISR, le fonds s'engage à surperformer son univers de départ (Bloomberg Euro Aggregate thématique social) sur les deux indicateurs suivants :

- 1er indicateur : la mixité au sein des organes de gouvernance en %.
- 2e indicateur : l'intensité de GES en tCO2eq/ M(€) de revenus sur les scopes 1 & 2.

**déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, telle que décrite par les normes techniques mentionnés à l'article 4, paragraphes 6 et 7 du règlement européen (UE) 2019/2088.*

L'ensemble des indicateurs d'incidences négatives provient du fournisseur de données Sustainalytics.

Le taux de couverture concerne le périmètre des investissements éligibles (corpo) hors liquidités et hors publics.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Thématique	Indicateur d'incidences négatives	FONDS	UNIVERS DE DEPART	Définition de l'indicateur
Questions sociales et de personnel	Violation des principes du pacte mondial des Nations Univers et des principes directeurs de l'CODE pour les entreprises multi nationales	0,00% Couverture : 98,58%	0,00% Couverture : 99,19%	Part des sociétés investies ayant participé à des manquements du principes du Pacte mondial des Nations-Unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales – exprimée en % d'Aum.
	Absence de processus et de mécanismes de conformité relatifs aux normes internationales	41,72% Couverture : 96,75%	50,08% Couverture : 96,15%	Part des sociétés n'ayant pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations-Unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanisme de traitement des plaintes permettant de remédier à de tels manquements – exprimée en % d'Aum.
	Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	12,58% Couverture : 30,47%	13,27% Couverture : 24,90%	Ecart de rémunération moyenne non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés investies – exprimé en % du salaire horaire brut des salariés masculins.
	Mixité au sein des organes de gouvernance	44,31% Couverture : 97,58%	40,90% Couverture : 93,69%	Ratio femmes/ hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées – exprimé en % nombre total de membres.
	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0,00% Couverture : 0,00%	0,00% Couverture : 0,00%	Part des sociétés participant à la fabrication ou à la vente d'armes controversées - exprimé en % d'Aum.

Les deux indicateurs PAI additionnels choisis sont les suivants :

Eau, déchets et autres matières	Dégradation des terres, désertification, imperméabilisation des sols	20,36% Couverture : 98,58%	23,35% Couverture : 99,12%	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités entrainent une dégradation des terres, une désertification ou une imperméabilisation des sols (en %).
Questions sociales et de personnel	Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents de travail	7,15% Couverture : 96,75%	8,52% Couverture : 96,46%	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail (en %).

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.